



# Elimination et recyclage

## Introduction

MEETS 16 | 11 | 2023



Approche durabilité



Source : jalons 14 Développement durable / Etat de Vaud, page 160 ; introduction de l'axe «Exploiter et utiliser durablement» en intégrant le Facility management, par Manahan Barilier



Les chiffres clés de performance

Frais et quantités des associations			Quantités et taux de recyclage		
Indicateur	Unité	Indice	Indicateur	Unité	Indice
ISO 14001	État d'implémentation	OK / EOK	QDR	Quantité des déchets	kg
ISO 14001	Quantité des déchets	kg	QDR	Quantité des déchets recyclés	kg
ISO 14001	Quantité des déchets recyclés	kg	QDR	Quantité des déchets non recyclés	kg
ISO 14001	Quantité des déchets non recyclés	kg	QDR	Quantité des déchets	%

Les standard et normes

- SIA 112/1 Construction durable
- SIA 230 Béton de recyclage
- SIA 430 Gestion des déchets de chantier
- Ecobau ecoCFC / ecoDevis / ecoProduits
- ISO 41012 FM - Directives sur le procédé d'approvisionnement stratégique et d'élaboration des accords
- ISO 41014 FM - Elaboration d'une stratégie de Facility management
- ISO 41018 FM - Elaboration d'une politique de Facility management
- ISO 41019 Rôle du FM dans le développement durable et la résilience
- IFMA - Modèle de processus et de prestations pour le FM (ProFeMo)
- IFMA - Responsabilité du propriétaire et responsabilité de l'exploitant (ResPE)

**Economie circulaire**  
Une gestion responsable et solidaire des ressources, basée sur des circuits courts, des flux de matière optimisée et une revalorisation ou réutilisation des matériaux.

**Politique d'achat Professionnelle responsable**

Les critères de l'écodésign : Design durable, Réparabilité, Modularité et démontabilité, Frais de produits (comme coût pour l'environnement, du à la santé, matériaux sûrs, séparables et recyclables).

Appliquer les principes des 5 R : Réparer (avant d'acheter), Réutiliser (avant d'acheter), Réviser (avant d'acheter), Réparer (avant d'acheter), Recycler (en fin de vie).

**Personnes et organisation**  
GMO3 Formulation des besoins et achats

**Comportement**  
GMO4

**Processus de gestion**  
Stratégie et contrôle  
GMO5  
GMO6 Planification de la gestion d'entreprise

**Espace et infrastructure**  
Demande FM

**Personnes et organisation**  
GMO9  
Elimination et recyclage

**Espace et infrastructure**  
GMO12  
Nettoyage

**BKB** Guide pour des achats circulaires  
<https://www.weob.swiss/fr/toolbox>

**Démarches**  
Axe 1 Régénérer le territoire  
Axe 2 Rendre autonome le milieu bâti  
Axe 3 Exploiter et utiliser durablement  
Axe 4 Changer les comportements

**Comportement**  
Développement intercommunautaire par échange et mutualisation de services

**Territoire**  
Espace et infrastructures, Mise à disposition, Gestion des surfaces et administration, Exploitation, Entretien

**Bâti**  
Personnes et organisation, Formulation des besoins et achats, Structures de l'organisation, Valorisation, Réhabilitation, Cession / vente, Reconstruction

**Labels du bâti**  
Par modèle de transport individuel motorisé, Déserte pour le territoire urbain, Surface verte agit sur la rétention des eaux, Consommation d'eau du réseau, Surface dédiée à la biodiversité, Perméabilité des surfaces praticables hors accès routier, Équipements pour l'art et la culture

**Cycle de vie du bâti**  
Revalorisation des déchets de démolition, Part de labeur alimentaire, Revalorisation des déchets, Réparation des déchets

**SEED** **Simoo**

# Introduction

Le Facility Manager est responsable de la gestion des bâtiments et des services à l'organisation, aux personnes. Parmi les défis auxquels il doit faire face, il y a l'élimination et le recyclage des déchets qui sont des enjeux majeurs, car ils ont un impact sur l'environnement, la santé et les aspects financiers. Voici quelques-uns de ces défis :

**Respecter la réglementation en vigueur sur le tri**, le traitement et le transport des déchets, qui peut varier selon la Confédération, les cantons, et les communes ou les secteurs d'activité pour lesquels la Confédération

**Sensibiliser et former, afin de changer le comportement des occupants et des prestataires**, dans le but qu'ils adoptent des pratiques de réduction de l'impact environnemental – **en intégrant les principes de l'économie circulaire**, comme : le partage, réduire la production de déchets, utiliser des emballages recyclables ou compostables, favoriser, le partage, la réparation, le réemploi ou le don des objets inutilisés.

**Optimiser les coûts liés à la gestion des déchets**, en négociant avec les fournisseurs, en choisissant les solutions les plus adaptées et les plus efficaces, ou en valorisant les déchets comme source de revenus ou d'énergie.

**Suivre et analyser les indicateurs de performance (KPI)**, tels que le volume, le poids, la composition ou le taux de recyclage des déchets, afin d'identifier les points d'amélioration et de mettre en place des actions correctives ou préventives.

**Anticiper les évolutions technologiques, réglementaires ou sociétales** qui peuvent influencer la gestion des déchets, comme l'apparition de nouveaux matériaux, de nouvelles normes ou de nouvelles attentes des parties prenantes.

Voici une partie de ce qui sera évoqué lors de ce webinar.

Un débat et un échange d'expériences suivra la présentation.



Conférencier : Manahen BARILIER,  
IFMA membre du comité Romand

# Elimination et recyclage Objectifs

MEETS 16 | 11 | 2023

# Objectifs

Intégrer dans le processus « **GM09 Elimination et recyclage** » une réduction de l'impact environnemental, en **changeant le comportement des parties prenantes**, en intégrant les aspects de **l'économie circulaires**, en suivant les **évolutions technologiques, réglementaires ou sociétales** qui peuvent influencer la gestion des déchets et en suivant et analysant les **indicateurs spécifiques de performance (KPI)**, permettant aussi **d'optimiser les coûts liés à la gestion des déchets**.

# 3. Méthode

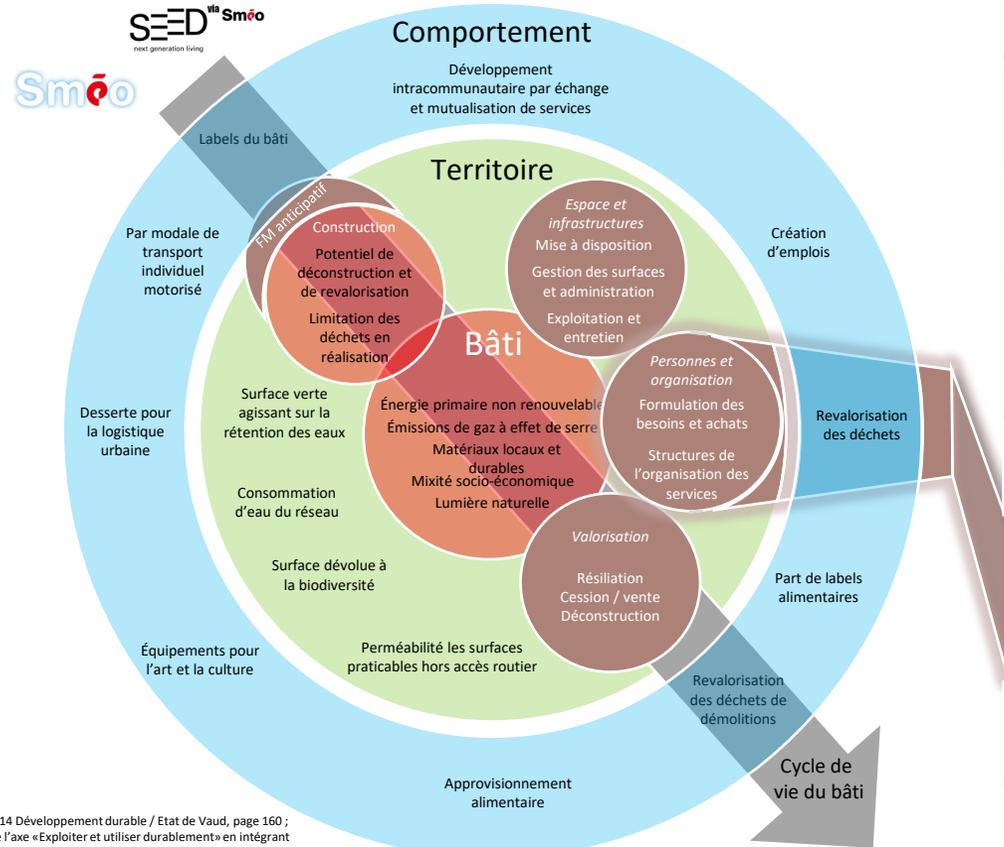
## Démarches

- Axe 1 Régénérer le territoire
- Axe 2 Rendre autonome le milieu bâti
- Axe 3 Exploiter et utiliser durablement
- Axe 4 Changer les comportements

Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

**BKB** Beschaffungskonferenz des Bundes  
Conférence des achats de la Confédération  
Conferenza degli acquisti della Confederaziun

Guide pour des achats  
circulaires



## Politique d'achat professionnelle responsable

### Appliquer le principe des 5 R

- partager (avant d'acheter)
- réutiliser (avant d'acheter)
- réparer (avant d'acheter)
- rénover (avant d'acheter)
- recycler (en fin de vie)

### Les critères de l'écodesign

- Design durable, réparable, modulable et démontable
- Pas de produits chimiques nocifs pour l'environnement ou la santé
- Matériaux sûrs, séparables et recyclables

### Personnes et organisation

GM01 Formulation des besoins et achats

### Comportement



### Processus de gestion

M07 Gestion de la durabilité

### Stratégie et contrôle

GS03 Stratégie de durabilité

GS010 Planification de la gestion d'entreprise

### Espace et infrastructure

GFB03 Demande FM

### Personnes et organisation

GM09 Elimination et recyclage

### Espace et infrastructure

GFW12 Nettoyage



<https://www.woeb.swiss/fr/toolbox>



## Approche durabilité

SEED

### Economie circulaire

Une gestion responsable et solidaire des ressources, basée sur des circuits courts, des flux de matière optimisée et une revalorisation ou réutilisation des matériaux.

## Les standard et normes

Facility management **sia**

- SIA 112/1 Construction durable
- SIA 230 Béton de recyclage
- SIA 430 Gestion des déchets de chantier
- Ecobau ecoCFC / ecoDevis / ecoProduits

- ISO 41012 FM - Directives sur le procédé d'approvisionnement stratégique et d'élaboration des accords
- ISO 41014 FM - Élaboration d'une stratégie de Facility management
- ISO 41018 FM - Élaboration d'une politique de Facility management
- ISO 41019 Rôle du FM dans le développement durable et la résilience
- IFMA - Modèle de processus et de prestations pour le FM (ProLeMo)
- IFMA - Responsabilité du propriétaire et responsabilité de l'exploitant (ResPE)



## Les chiffres clés de performance

Quantités et taux de recyclage		
Indice	Paramètre	Unité
QD	Quantité des déchets	Kg
QDr	Quantité des déchets recyclés	Kg
QD%	Quantité des déchets recyclés / Quantité des déchets	%

Frais et quantités des évacuations		
Indice	Paramètre	Unité
FEv	Frais d'évacuation	CHF
EOC	Equivalence en taux d'occupation à temps complet	EOC
QD	Quantité des déchets	Kg
EOC	Equivalence en taux d'occupation à temps complet	EOC

SIA DD165F

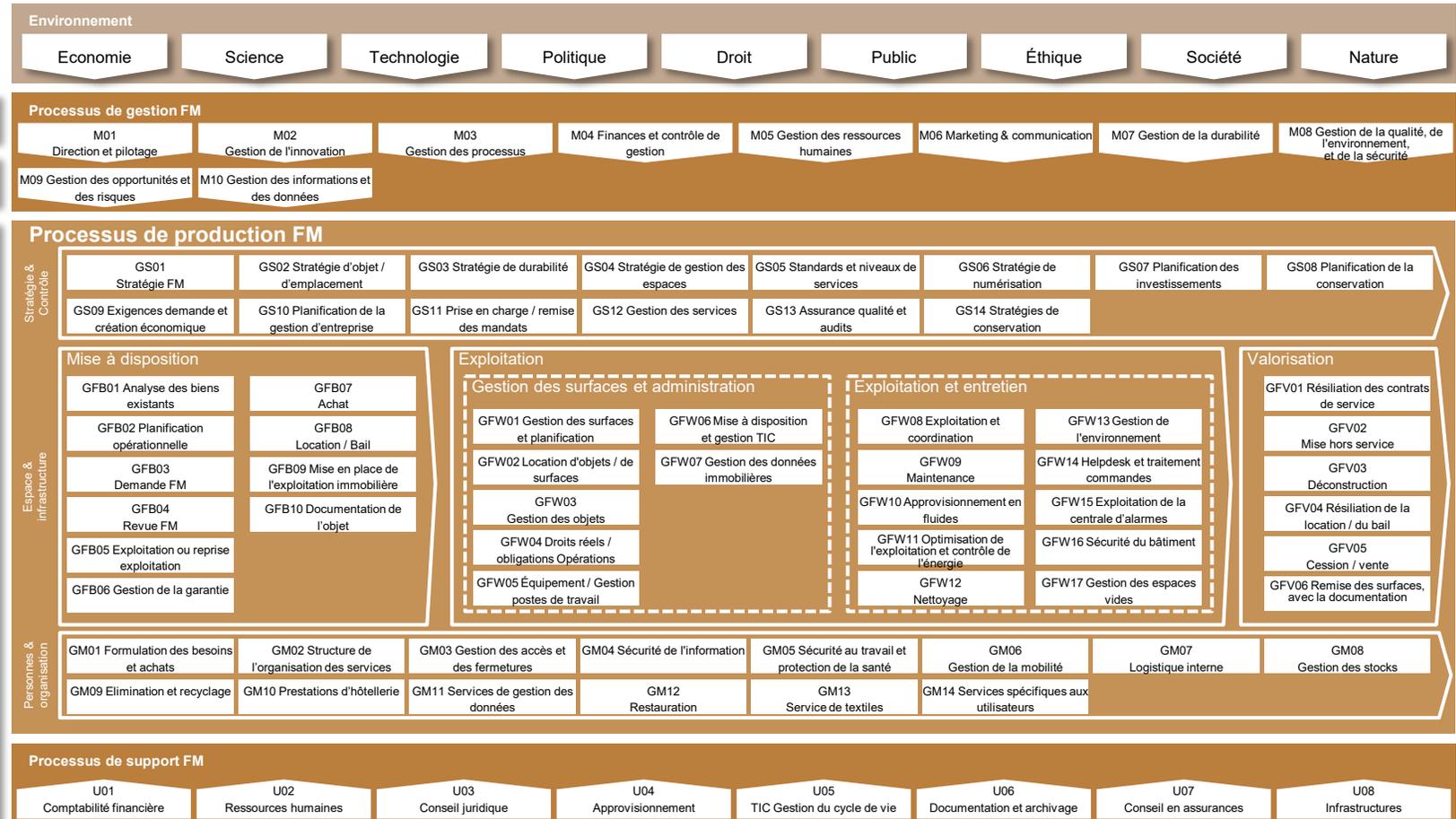
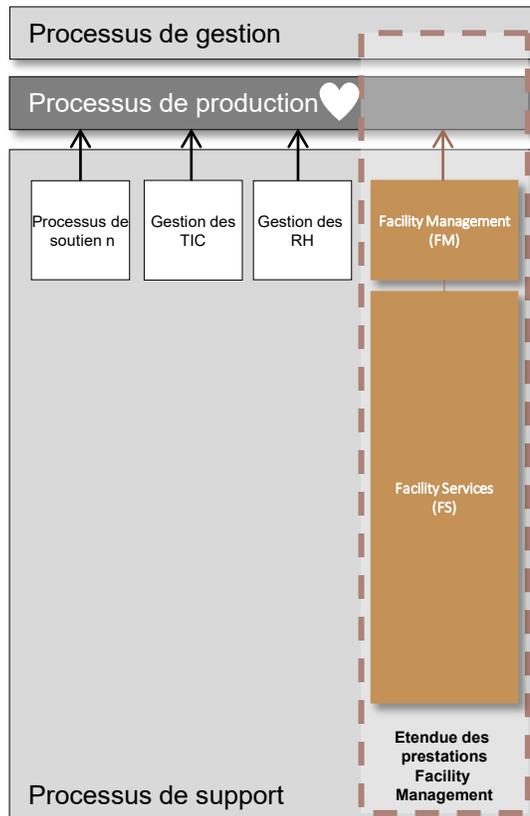
Source : jalons 14 Développement durable / Etat de Vaud, page 160 ; introduction de l'axe «Exploiter et utiliser durablement» en intégrant le Facility management, par Manahen Barillier

# Processus Facility management

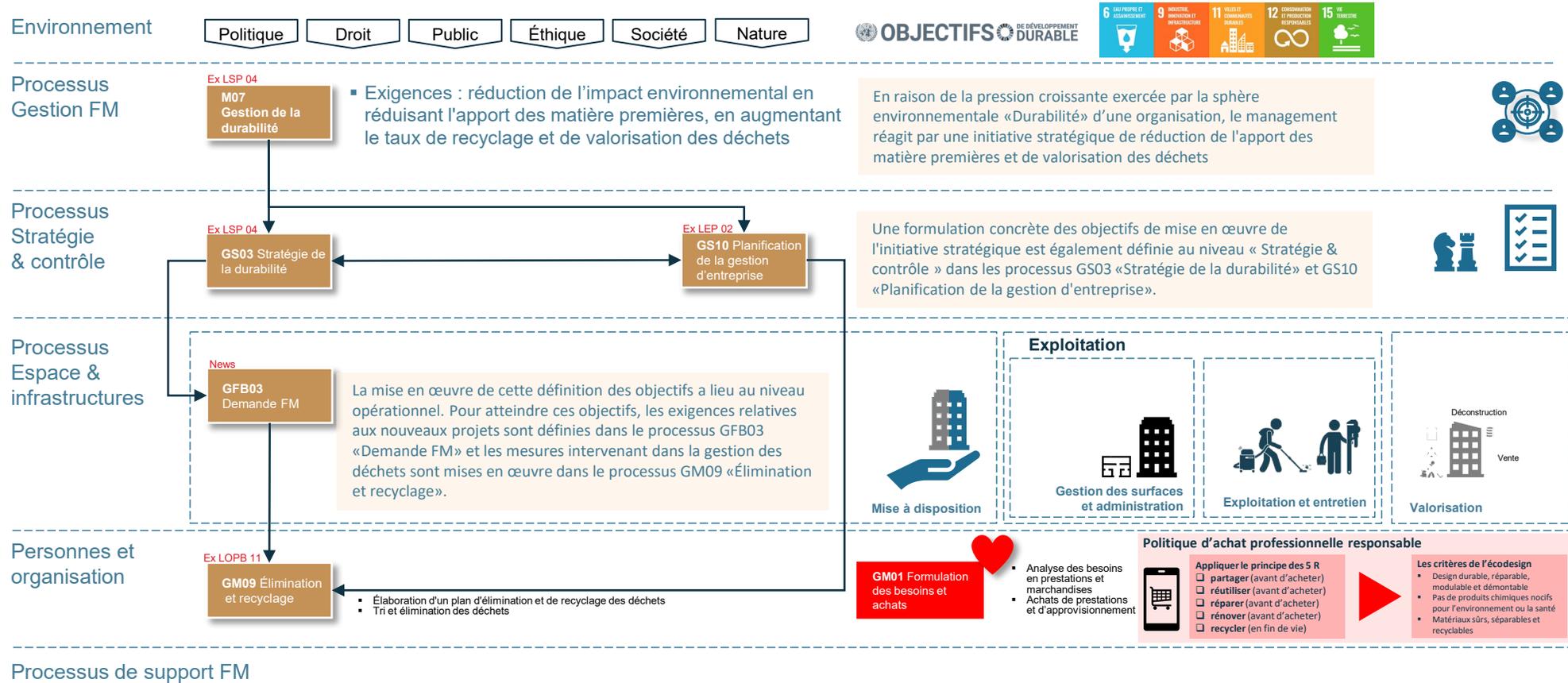
Modèle de processus et de prestations pour le Facility Management (ProLeMo), développé par l'IFMA, édité par CRB



Aperçu des processus de gestion, des processus de production et des processus de support de l'organisation



# Processus ProLeMo, dans la gestion des déchets



**sia**112  
1 à 6 ► Phases SIA 112  
T ► Transition de la construction à l'exploitation



# Economie circulaire = Réduction GM09 Élimination et recyclage



Le système économique linéaire

## LE TOUT-JETABLE : UN SYSTÈME ÉCONOMIQUE LINÉAIRE

La société du tout-jetable est une conséquence du système économique linéaire, fondé sur l'extraction de nombreuses matières premières, ainsi que sur la fabrication, la consommation et l'élimination des produits. Résultat : les matières premières se raréfient, les déchets s'accroissent, de même que les problèmes environnementaux qui les accompagnent.

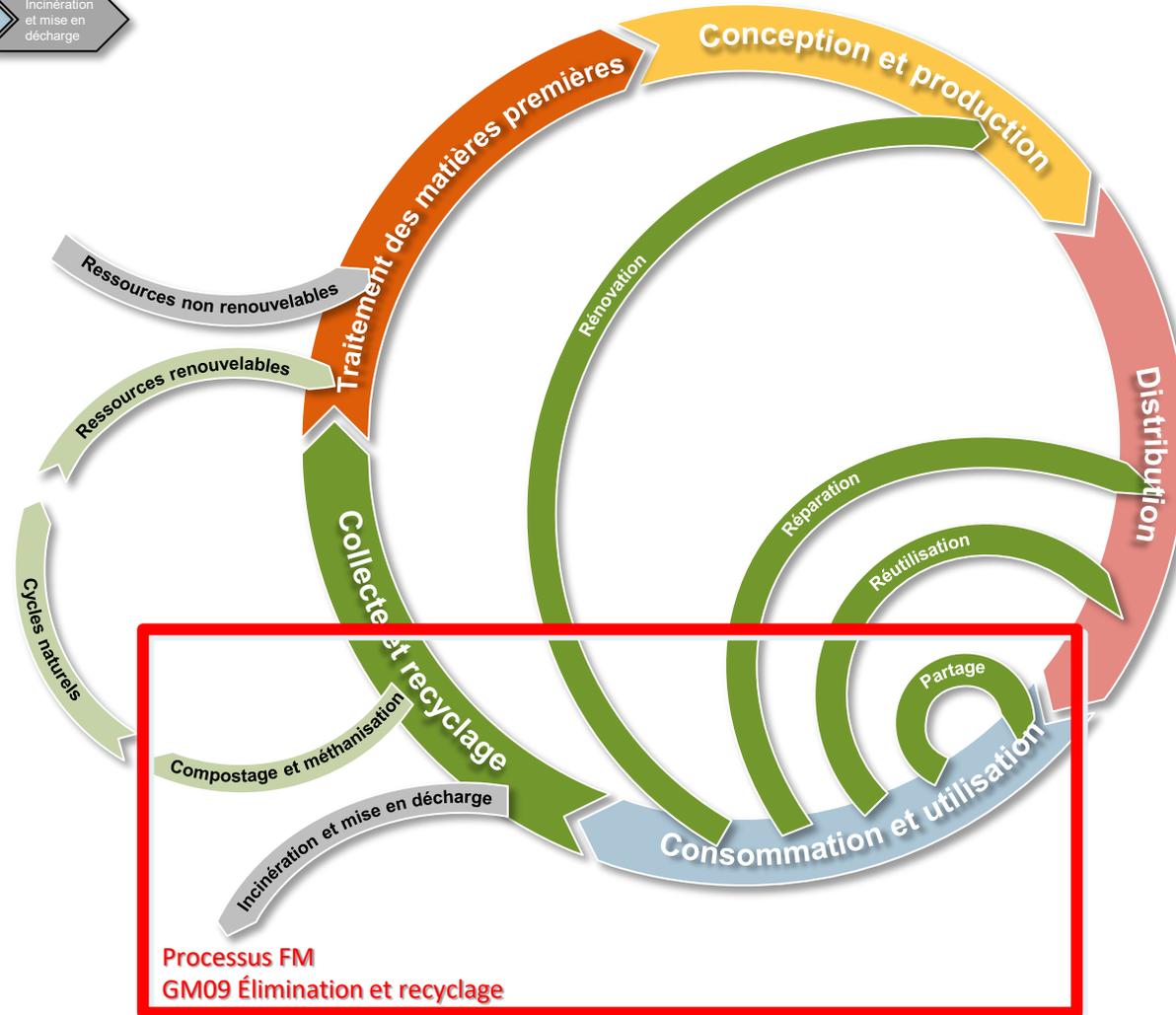
## CYCLE DES MATIÈRES

**Recyclage** : désassembler les produits, trier leurs composants et extraire les substances toxiques afin d'obtenir des matières premières secondaires de qualité et de les remettre sur le marché.

## RESSOURCES RENOUVELABLES ET NON RENOUVELABLES

Les ressources renouvelables issues de l'agriculture, de la sylviculture ou de la pisciculture sont utilisées de façon à sauvegarder les cycles naturels et les écosystèmes.

Dans la conception de l'économie circulaire, les ressources non renouvelables sont utilisées de façon à ne pas les diffuser dans l'environnement et à préserver leur qualité afin de pouvoir les réemployer sans cesse dans le cycle des produits et des matières.



## BON OU NON POUR L'ENVIRONNEMENT ? LE RÔLE DE L'ÉCOBILAN

C'est le calcul de l'écobilan qui permet de garantir qu'un projet ou une mesure liée à l'économie circulaire contribue réellement à une réduction de l'impact environnemental. L'écobilan prend en compte tous les effets significatifs sur l'environnement tout au long du cycle de vie du produit.

## LES CRITÈRES DE L'ÉCODESIGN OU DE LA PRODUCTION CIRCULAIRE

- Design durable, réparable, modulable et démontable
- Pas de produits chimiques nocifs pour l'environnement ou la santé
- Matériaux sûrs, séparables et recyclables

## CYCLE DES PRODUITS

**Partage** : plusieurs utilisateurs profitent d'un produit, son degré d'utilisation augmente.

**Réutilisation** : un produit en état de fonctionnement est donné à un autre utilisateur.

**Réparation** : la durée de vie du produit est prolongée.

**Rénovation** (reconditionnement, remise à neuf) : les produits défectueux ou usagés sont remis en fonction.

Utiliser les produits le plus longtemps possible se justifie presque dans tous les cas, du point de vue environnemental, car le recyclage consomme aussi de l'énergie, de l'eau et des produits chimiques. Ce n'est que lorsqu'un produit ne peut plus être partagé, réutilisé, préparé ou retraité qu'il est destiné au recyclage.

## UTILISATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'économie circulaire n'utilise que des énergies renouvelables. Leur emploi doit être aussi efficace et parcimonieux que possible car leur production nécessite également des matières premières et des ressources naturelles.



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Source : <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/economie-consommation/info-specialistes/economie-circulaire.html>

# GM09 Élimination et recyclage

## *Processus de production FM*

Le processus GM09 «Élimination et recyclage» décrit l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'élimination des déchets. Sont ainsi concernés le tri des déchets (élimination primaire des déchets), la remise des déchets/matériaux recyclables à l'acquéreur (élimination secondaire des déchets), le retraitement des déchets/matériaux recyclables et l'élimination des déchets/matériaux recyclables respectueuse de l'environnement.

Le choix d'un acquéreur certifié permet de garantir une élimination plus respectueuse de l'environnement, notamment pour les déchets spéciaux. Dans ce cas, les prescriptions légales correspondantes doivent être observées.

**A2 Déchet ménager**  
Déchet ménager



**B2 Déchets** présentant un danger de **blessure** (Rouge)



**E Déchet recyclables**

Métaux	Batteries	Déchets électriques	Verres
  			
Bouteilles à boissons en PET	Papiers et cartons	Déchets biogènes	Huiles
			
Autres fractions			
			

# GM09 Elimination et recyclage



## GM09 Élimination et recyclage

### Description

Le processus GM09 «Élimination et recyclage» décrit l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'élimination des déchets. Sont ainsi concernés le tri des déchets (élimination primaire des déchets), la remise des déchets/matériaux recyclables à l'acquéreur (élimination secondaire des déchets), le retraitement des déchets/matériaux recyclables et l'élimination des déchets/matériaux recyclables respectueuse de l'environnement.

Le choix d'un acquéreur certifié permet de garantir une élimination plus respectueuse de l'environnement, notamment pour les déchets spéciaux. Dans ce cas, les prescriptions légales correspondantes doivent être observées.

### Objectif

- Élimination des déchets/matériaux recyclables dans le respect des délais, des coûts et de l'environnement
- Retraitement des déchets/matières recyclables

### Déclencheur

- -

### Critères qualitatifs

- Part de déchets et matériaux recyclables recyclés sur l'ensemble du volume
- Quantités de déchets par types de déchets

### Workflow / Prestations

- Élaboration d'un plan d'élimination des déchets
- Tri et retraitement ou élimination des déchets et des matériaux recyclables

### Processus en amont

- GS03 Stratégie de durabilité
- GFW12 Nettoyage

### Normes et directives

- Loi sur la protection des eaux (LEaux)
- Loi sur la protection de l'environnement (LPE)

### Responsabilité de l'exploitant

- Tri des déchets selon le plan d'élimination des déchets
- Justificatifs disponibles pour les déchets spéciaux et l'élimination respectueuse de l'environnement

# FM Anticipatif GM09 Elimination et recyclage

MEETS 16|11|2023

# FM – Anticipatif, Processus GM09 Elimination et recyclage

## Architectural

### A. Locaux d'élimination des déchets

- **Poste de collecte par étage** (à proximité des utilisateurs)  
Surface de tri et d'entreposage provisoire des déchets, voir page suivante.
- **Point de collecte pour le bâtiment** / local central d'élimination  
→ 25 m<sup>2</sup> (par bâtiment) Surface d'entreposage provisoire de déchets (ordures ménagères, papier, PET, aluminium, piles, documents). Espace de circulation suffisant entre les conteneurs. Voir page suivante.
- **Poste de collecte de site** Surface d'entreposage des déchets triés en vue de l'élimination secondaire des déchets, voir page suivante.

### Recommandation

A inclure et intégrer dans le programme des locaux avant la construction ! Souvent oublier !

### Remarque :

Voir également GFW12 Nettoyage

## Techniques

### A. Locaux d'élimination des déchets

- **Poste de collecte par étage** → Sécurité feu
- **Point de collecte pour le bâtiment** → **Près de l'ascenseur** et des escaliers (**Attention aux mauvaises odeurs**). **Porte à double vantail** d'au moins 2 x 100 cm de largeur et 200 cm de hauteur, verrouillable. **Raccordement d'eau**, évier et écoulement de sol ou gouttière. **Écoulement au sol**: caillebotis 0.6 x 0.6m. **Ventilation suffisante**, système d'évacuation d'air
- **Point de collecte de site** → **Sur le site, en bordure de la route**. Porte à grillage coulissante, verrouillable. Écoulement au sol: caillebotis 0.6 x 0.6m. Le point de collecte du site doit impérativement être fermé et protégé contre l'entrée d'animaux. Un raccordement d'eau avec dispositif d'arrosage, l'écoulement au sol (canalisation!) et des raccordements électriques en nombre suffisant sont impératifs.

## Organisationnel

**Détermination des points de ramassages** communaux et/ou d'entreprises spécialisée, par filières

### Concept institutionnel de la gestion des déchets

- Inventaires des déchets générés
- Actions de réductions des déchets, de recyclage
- Indicateurs de performance

### Plan de nettoyage

Incorporation de la gestion des déchets

Engrayer soigneusement quant au tri des déchets  
Par sa signature, l'entreprise s'engage à effectuer l'élimination séparée des déchets selon les indications de consignes

Les espaces posés pour le tri des déchets sont les suivants :

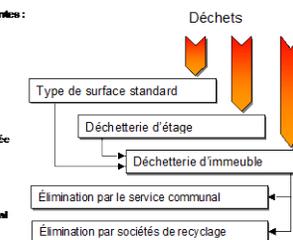
Le tri des déchets s'effectue directement à la source, à l'aide des utilisateurs.

Des récipients sont posés à côté des principales sources de production de déchets en fonction de leurs caractéristiques.

Pour le solde des déchets (moins déchets) une déchetterie est située sur chaque étage.

Ces déchets sont ensuite acheminés vers la déchetterie de l'immeuble.

De cet endroit, l'élimination s'effectue, soit par le service communal de la ville, soit par une entreprise d'élimination spécialisée. Coûts à charge du mandant



### Prestations spéciales :

Pos.	Code	Description	Coût total
1			
2			
<b>Montant HT pour ces prestations</b>			<b>CHF 0,00</b>

**Remarque importante :** L'ensemble des prestations sont à effectuer par l'entreprise de nettoyage.

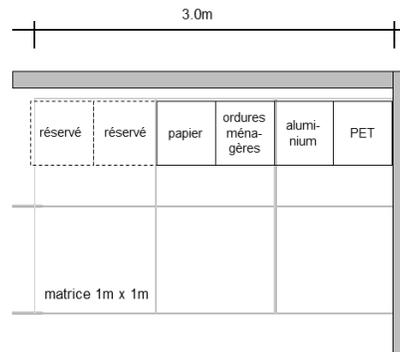
Cela permet d'assurer que : Les déchets soient éliminés conformément aux dispositions légales.  
Les déchets recyclables soient acheminés vers les entreprises de production concernées.  
Des variables telles qu'elles pourraient être limitées ou vendues.

Un document sera rempli en fonction des données de l'élimination et remis immédiatement au mandant

## FM – Anticipatif, Processus GM09 Elimination et recyclage

### Architectural

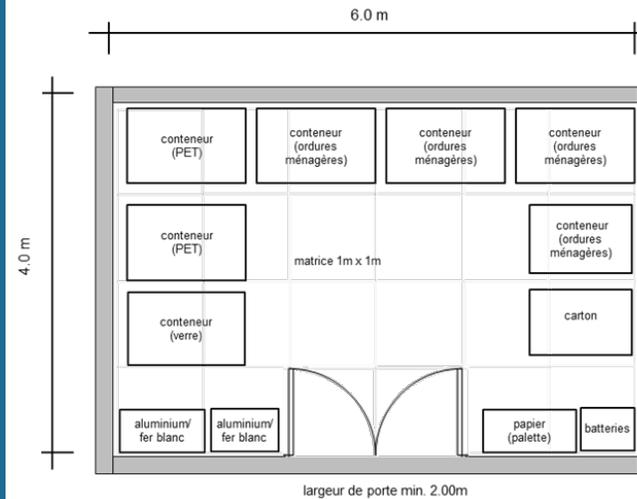
#### Poste de collecte par étage



Des conteneurs particulièrement grands doivent être planifiés, en fonction du nombre de personnes et de points de collecte à l'étage.

### Architectural

#### Point de collecte pour le bâtiment

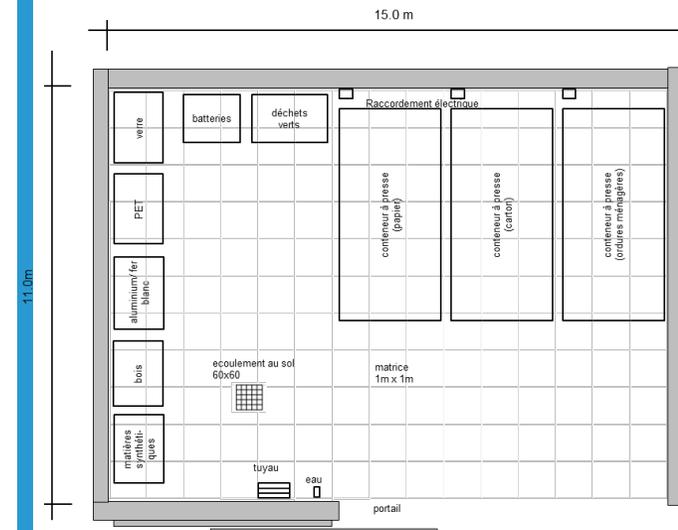


**Remarque :** La surface doit être calculée en fonction de la quantité de déchets attendue et des récipients nécessaires. Taille selon le concept, nombre de récipients (par conteneur métallique: 1.3 x 0.9 x 1.4 (L x P x H); conteneur à presse; destructeur de documents, etc.)

Surface d'entreposage provisoire de déchets (selon l'activité principale, p. ex. ordures ménagères, papier, PET, Alu, métal, etc.)

### Architectural

#### Point de collecte de site



Après l'entreposage au point de collecte du bâtiment, les déchets sont transportés au centre de collecte du site. Celui-ci est situé à l'extérieur du bâtiment, mais au sein du site, et protégé par une clôture grillagée. Un point de collecte de site comporte les éléments suivants: une surface pour l'entreposage définitif des déchets, les conteneurs requis pour les différents types de déchets, des conteneurs à presse.

# Mise en place GM09 Elimination et recyclage

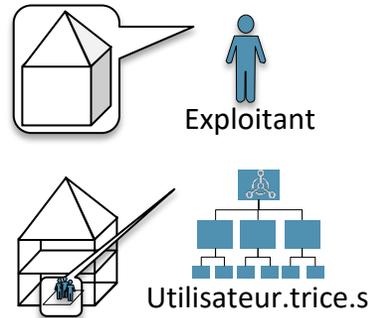
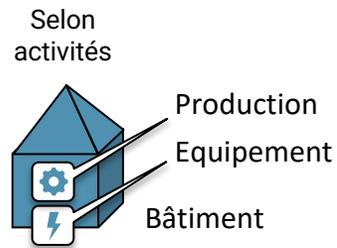
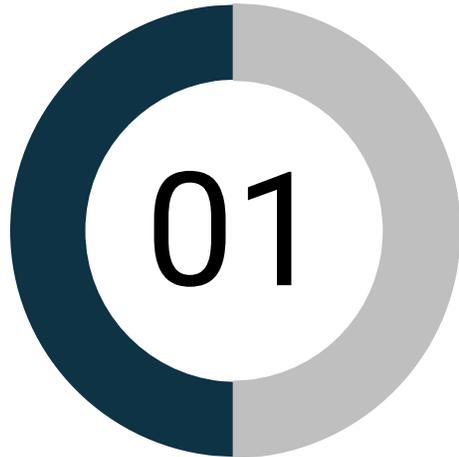
MEETS 16|11|2023



# Élimination et recyclage

Les étapes

**Pourquoi ? Bénéficiaire :** identification des bénéficiaires, des attentes et des besoins de l'organisme et des personnes.



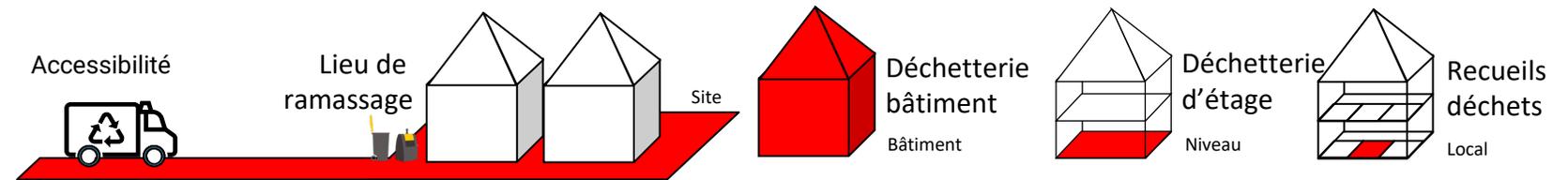
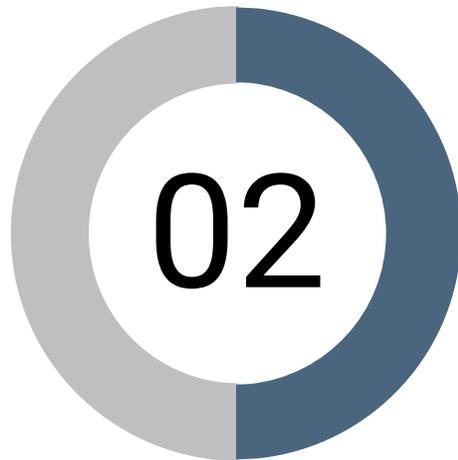
Nature des déchets

	A1	B2	B2	B3	B4	C	D	A2	E
	GROUPE								
HESAV	X		X					X	X
La Source. Institut et Haute Ecole de la Santé	X		X					X	X
Unil UNIL   Université de Lausanne	X	X	X	X	X	X	X	X	X
CHUV Centre hospitalier universitaire vaudois	X	X	X	X	X	X	X	X	X

# Élimination et recyclage

Les étapes

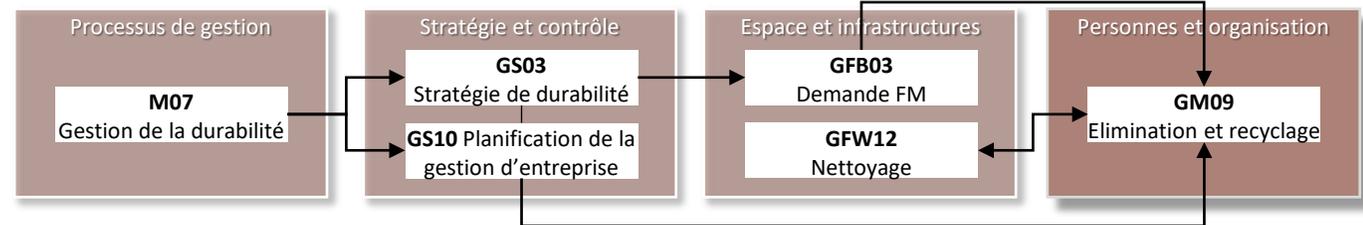
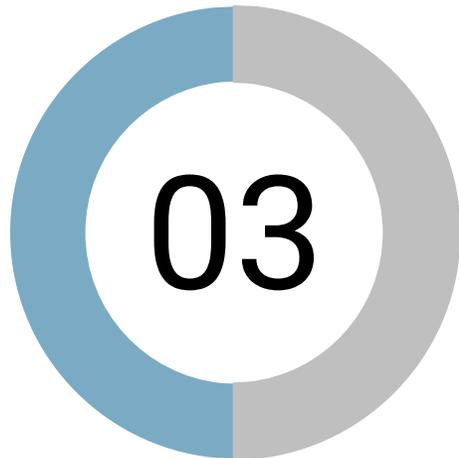
**Où ? Localisation :** adresse, désignation du site, du bâtiment et des locaux



# Élimination et recyclage

Les étapes

**Quoi ?** Tâches : normalisation, choix et désignation des prestations



**La mise en œuvre de cette définition des objectifs a lieu au niveau opérationnel.**  
 Pour atteindre ces objectifs, les exigences relatives aux nouveaux projets sont définies dans le processus GFB03 «Demande FM»

**Exigences : Réduction de l'impact environnemental** en réduisant l'apport des matières premières, en augmentant le taux de recyclage et de valorisation des déchets

**Une formulation concrète des objectifs** de mise en œuvre de l'initiative stratégique est également définie au niveau « Stratégie & contrôle » dans les processus GS03 «Stratégie de la durabilité» et GS10 «Planification de la gestion d'entreprise».

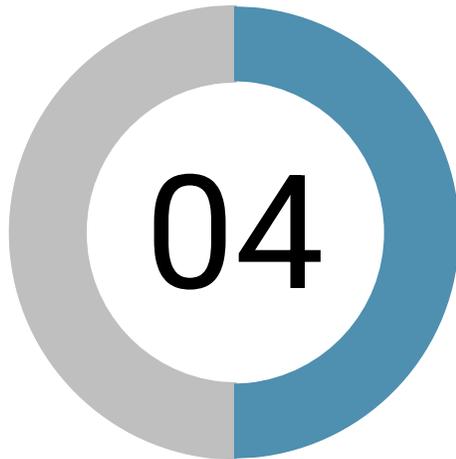
**Une partie des ressources intervenant dans la gestion des déchets** sont mises en œuvre dans le processus GFW12 «Nettoyage».

**Les mesures intervenant dans la gestion des déchets** sont mises en œuvre dans le processus GM09 «Élimination et recyclage».

# Élimination et recyclage

Les étapes

**Combien ? Quantités :** désignation des quantités, des indices, de la durée, et des périodicités



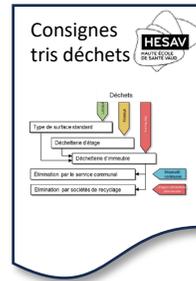
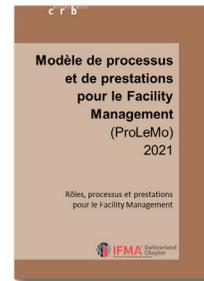
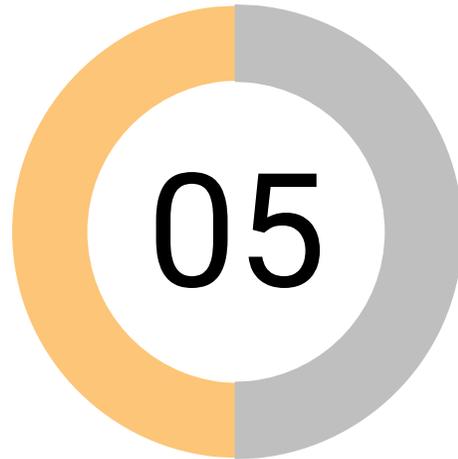
Nature des déchets	A1	B1	B2	B3	B4	C	D	A2	E
	GRUPE								
Bâtiment HESAV	X Kg/a								
Bâtiment C4	X Kg/a								
	X Kg/a								

Nature	Mois	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12
Groupe A1													
Groupe B1													
Groupe B2													
Groupe B3													
Groupe B4													
Groupe C													
Groupe D													
Groupe A2													
Groupe E													
		X Kg/m											

# Élimination et recyclage

Les étapes

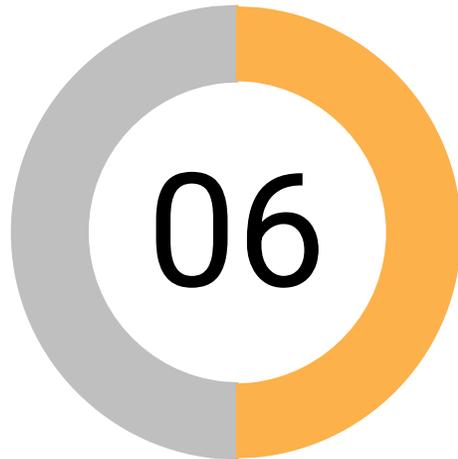
**Comment ? Moyens :** Processus, consignes de travail, matériel et consommables, équipements et outils.



# Élimination et recyclage

Les étapes

**Quand ?** Moment : Plan de travail, échéanciers



## Exigences posées quant au tri des déchets

Le personnel de nettoyage et de conciergeries s'engage à effectuer l'élimination séparée des déchets selon les indications du Facility Manager, tous comme les organismes mandatés pour le recyclage et l'élimination.

## Personnel de nettoyage



## Moment de prises en charges des déchets et transports à la déchetterie bâtiment

**Contrat statique :** Selon la périodicité définie dans le cahier des charges  
**Contrat dynamique :** Selon le taux de remplissage de max 80%, détecté à l'aide de IOT ou par contrôle visuel

## Conciergerie bâtiment



## Moment de prises en charges des déchets et transports vers le lieu de ramassage

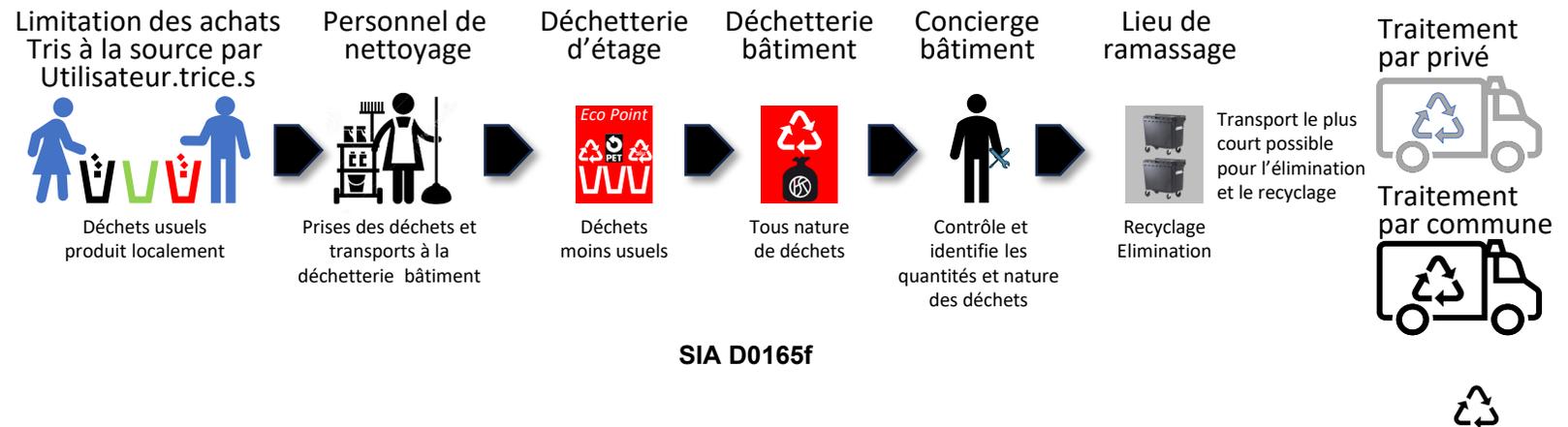
**Contrat statique :** Selon la périodicité définie dans le cahier des charges de l'organisme  
**Contrat dynamique :** Sur appel du concierge



# Élimination et recyclage

Les étapes

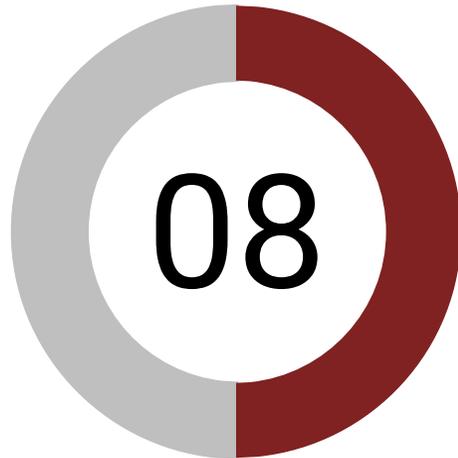
**Qui ? Exécutants :** responsabilités, concepts d'exploitation, organisation, plan d'intervention



# Élimination et recyclage

Les étapes

## Coûts ? Gestion financière



Key  
Performance  
Indicator

SIA D0165f

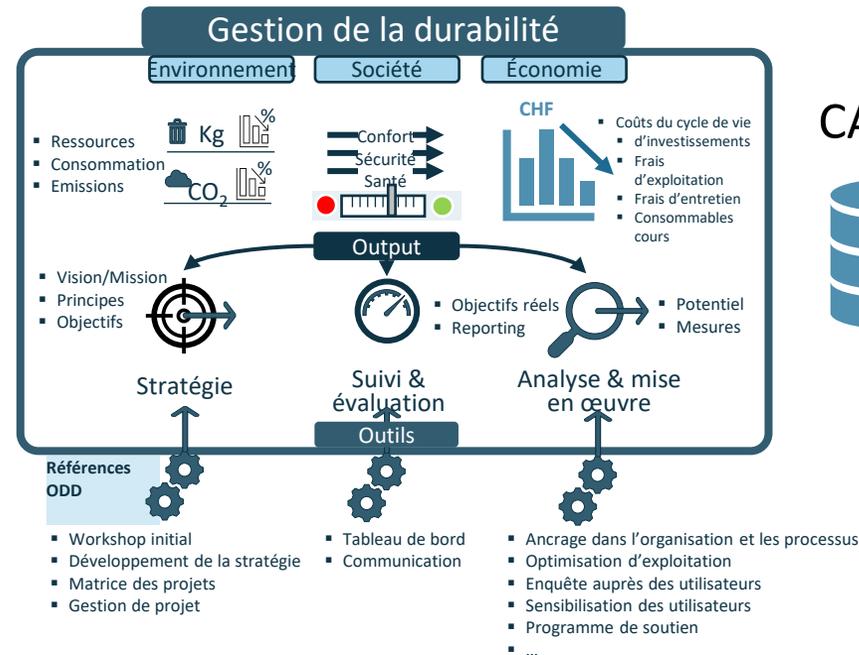
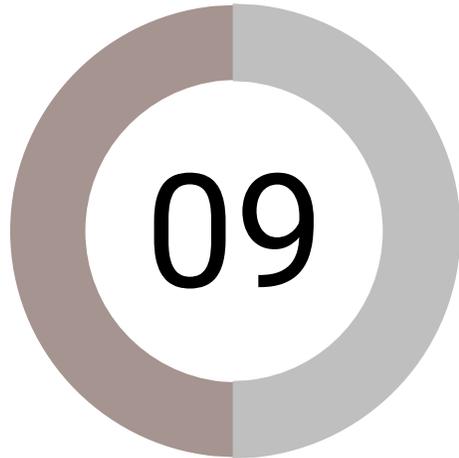
Frais et quantités des évacuations		
Indice	Paramètre	Unité
$\frac{FEV}{EOC}$	<u>Frais d'évacuation</u> Equivalence en taux d'occupation à temps complet	$\frac{CHF}{EOC}$
$\frac{QD}{EOC}$	<u>Quantité des déchets</u> Equivalence en taux d'occupation à temps complet	$\frac{Kg}{EOC}$

Quantités et taux de recyclage 		
Indice	Paramètre	Unité
QD	Quantité des déchets	Kg
QDr	Quantité des déchets recyclés	Kg
$\frac{QDr}{QD}$	<u>Quantité des déchets recyclés</u> Quantité des déchets	%

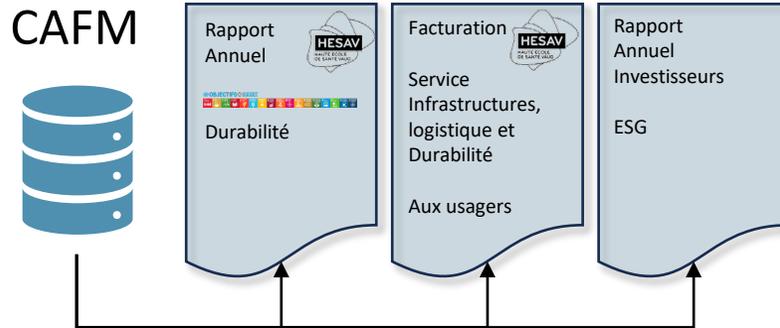
# Élimination et recyclage

Les étapes

## Rapports ? Livrables financier et autres



CAFM

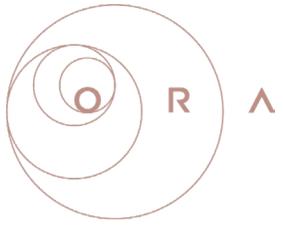




Conférencière : Amina L'HABRI,  
Directrice de la société ORA Design

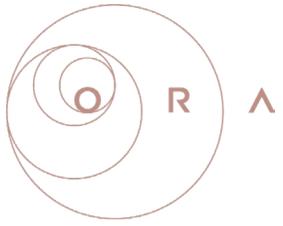
# Exemple pratique GM09 Elimination et recyclage

MEETS 16|11|2023



LA MARQUE SUISSE DE PRODUITS DESIGN  
**ORA DESIGN SA**

- ILLUMINER L'USAGE ET LA FONCTION
- RÉINVENTER LE DIALOGUE ENTRE LES OBJETS ET LEUR UTILITÉ
- « SUBLIMER L'ORDINAIRE »
- LABELLISÉE SIG-ECO21
- DISTRIBUTEURS EN ABS : MATIÈRE POUVANT ÊTRE RÉCUPÉRÉE ET VALORISÉE
- RECYCLAGE DES EMBALLAGES, DU PACKAGING ET DES ESSUIE-MAINS FEUILLE À FEUILLE
- PARTENAIRES LOCAUX ET ENGAGÉS



## LA GAMME ORHYGIN

- DES SOLUTIONS D'HYGIÈNES :  
distributeur de feuille à feuille, lady box,  
distributeur de savon et désinfectant,  
distributeur de parfum, etc
- DES CONSOMMABLES SANITAIRES :  
savon mains, papier hygiénique,  
désinfectant, feuille à feuille, parfum, etc
- DES SERVICES :  
paramétrage et remplissage des appareils,  
enlèvement des sacs et nettoyage de la  
lady box

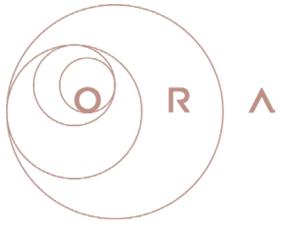




## LE RECYCLAGE DES ESSUIE-MAINS

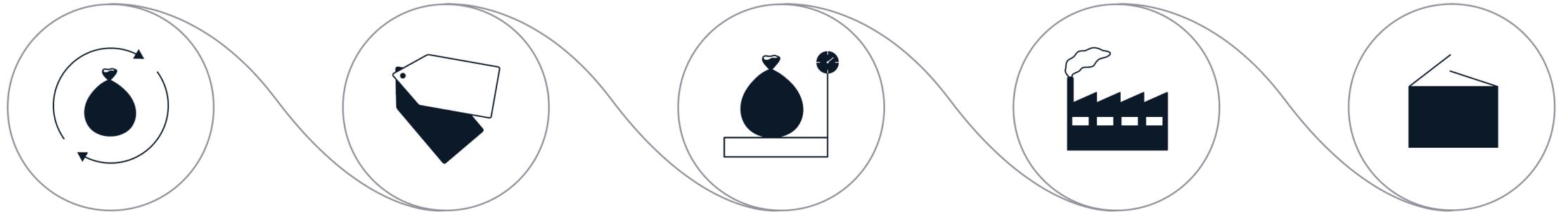


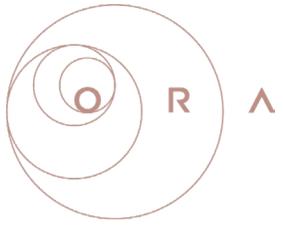
- Les fibres de cellulose qui constituent le papier peuvent supporter plusieurs cycles de recyclage et ainsi être utilisées à plusieurs reprises pour la confection de nouveaux produits et matériaux.
- ORA s'est associée à une entreprise de récupération industrielle de papiers afin de mettre en place un système innovant de recyclage des essuie-mains feuille à feuille, directement chez ses clients



## COMMENT ÇA MARCHE ?

1. Définition avec le client d'une ou plusieurs poubelles dédiées aux essuie-mains usagés.
2. Récupération par l'agent d'entretien et mise en container.
3. Étiquetage au nom du client et pesée par la société de récupération.





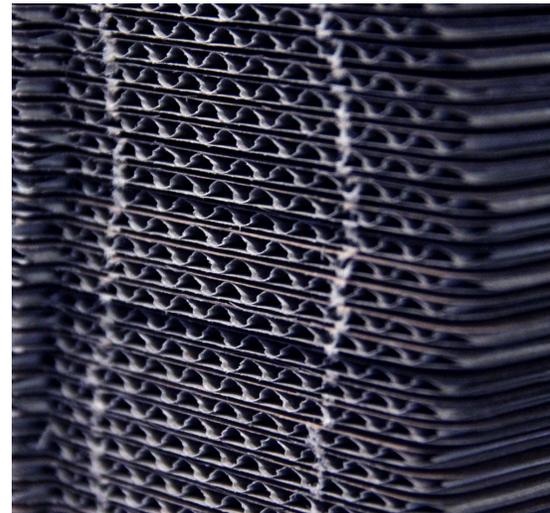
4. Transformation en ballot par la société de récupération.

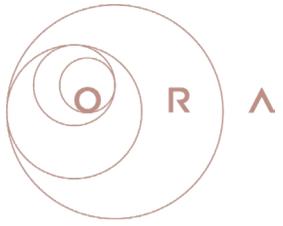


5. Transport dans l'usine partenaire.



6. Fabrication de cartons.

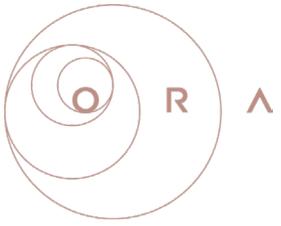




## CÔTÉ OPÉRATIONNEL

- Compter environ 1 mois pour la mise en place d'une organisation efficace.
- Les nettoyeurs ont généralement 2 bacs de récupération, il faut donc dédier un bac aux essuie-mains récupérés.
- Prévoir une formation de l'équipe de nettoyage.
- Prévoir un container dédié aux essuies mains selon la taille du site.
- Exemple : pour un site de 650 personnes on récupère environ 2.4 tonnes par année





## LES AVANTAGES DU RECYCLAGE DES ESSUIE-MAINS



- Réduction du volume des déchets
- Économies financières
- Image responsable
- Engagement des employés
- Réduction de l'empreinte carbone
- Sensibilisation environnementale



**IFMA**<sup>TM</sup> Switzerland  
Chapter  
International Facility Management Association



**Modérateur : Thierry HUGGLER,**  
IFMA Réseau et événements

# Concept des activités FM Région Romandie

Fresque du Facility Management et son environnement

# Fresque du Facility Management et son environnement

**IFMA – Concept activités Facility management**

## Concept des activités FM 2024 Chapter Romandie

Manahen BARILIER – Thierry HUGGLER – Gaëlle CHRISTORY – Joy CUENOU – Chapter Romandie

**1. Introduction**

Le format des activités disponibles à IFMA Chapter suisse

- IFMA Spotlight - L'événement qui met en avant des thèmes passionnants.
- IFMA Site Visit - Visiter une entreprise dans une perspective de Facility Management et obtenir de nouveaux regards de la pratique.
- IFMA Expert Talk - Le partage d'expérience au sein des membres sur un thème précis.
- IFMA Get Together - La rencontre régionale informelle entre les membres développe le partage d'expérience et le réseautage.
- IFMA Roadshow - Réalisée dans toute la Suisse, la tournée événementielle nationale est axée sur des thèmes pertinents de FM que nos membres ont plus accessibles à nos membres.
- Assemblée générale de l'IFMA - L'événement associatif essentiel tenu chez des partenaires de choix.

Les membres d'IFMA Suisse peuvent participer gratuitement à ces manifestations et bénéficier de formations continues pratiques et développer leur réseau.

**2. Objectif**

Si les avertissements sur les risques liés à la surconsommation de ressources et au réchauffement du climat ont été lancés il y a plusieurs dizaines d'années, le ton s'est récemment aggravé. Dans son sixième rapport, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) établit l'évidence des transformations à l'œuvre sur la planète, dont certaines sont irréversibles.

**Quel est l'apport du Facility Management ?**

Dans un environnement changeant, l'urgence d'agir est confirmée si l'amélioration du climat veut être évitée. Pour un pays comme la Suisse, quel est l'apport possible du Facility Management (FM) dans son environnement ?

Autrement dit, comment agir, en tant que Facility Manager au quotidien, afin d'intégrer et de mener de façon naturelle et durable, une transition vers des cadres et modes de vie respectueux ?

C'est l'objectif que nous nous sommes fixés.

**3. Méthode**

Afin d'intégrer la réduction de l'impact environnemental des activités des entreprises et des administrations, la méthode préconisée est d'utiliser le Modèle de Processus et de prestations pour le Facility Management (ProLoMo 2021) et des référentiels normés, notamment ISO 41001 FM, en incorporant ainsi de manière systématique et documentée, la durabilité dans les processus et les prestations de FM. Ceci est également à réaliser dans les activités opérationnelles du Facility Services (FS).

Le but est de démontrer que le Facility Manager est l'acteur incontournable dans l'organisation, pour assurer les transitions et la durabilité, ceci pour tous les cycles de vie, tant que pour le territoire, le bâti et que pour les changements de comportements nécessaires.

Pour ce faire, 7 fois / an, l'activité IFMA Expert Talk, sera réalisée par visioconférence, avec l'heure prévue de 12h00 à 12h45.

En complément, 2 fois / an, l'activité IFMA Site Visit, intègre un IFMA Expert Talk en présentiel, avec l'heure prévue de 16h00 à 19h30, terminera par un apéritif permettant les échanges et le réseautage.

Les sujets traités seront, si possible, établis dans l'ordre des impacts environnementaux et des réductions possibles, par le Facility Manager.

**4. Résultat**

**Buts**

Documenter les impacts environnementaux des activités de FM, afin d'intégrer la durabilité dans les processus et les prestations de FM.

**Changement climatique**

Réduction des émissions de gaz à effet de serre

Adaptation des infrastructures et des services aux impacts

Dangers naturels

CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub>, N<sub>2</sub>O, O<sub>3</sub>, HFC

25.01.2024	12h00-12h45	Webinaire IFMA Expert Talk	La fresque du FM et son
22.02.2024	12h00-12h45	Webinaire IFMA Expert Talk	Energies, fluides et élimination
21.03.2024	16h00-19h30	IFMA Site Visit	
18.04.2024	12h00-12h45	Webinaire IFMA Expert Talk	Sécurité et sécurité
30.05.2024	12h00-12h45	Webinaire IFMA Expert Talk	Politique d'achats
20.06.2024	12h00-12h45	Webinaire IFMA Expert Talk	Gastronomie
26.09.2024	12h00-12h45	Webinaire IFMA Expert Talk	Nettoyage
24.10.2024	12h00-12h45	Webinaire IFMA Expert Talk	Prestations de services FM
14.11.2024	16h00-19h30	Site Visit	



# Activités **fm**pro

## Planning des activités 2024

31.01.2024 Webinaire



**IFMA**<sup>TM</sup> **Switzerland  
Chapter**  
International Facility Management Association

[www.ifma.ch](http://www.ifma.ch)